

| | |
|---|--|
| DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS |
| | RAPPORT N° II-6 19SGADL0043 |

SEANCE DU
2 MAI 2019

| |
|---|
| Nombre de conseillers en exercice : 71 |
| Nombre de conseillers présents : 49 |
| Date de convocation : 26 avril 2019 |
| Date d'affichage : 3 mai 2019 |

| |
|---|
| OBJET : Budget annexe assainissement - Vote du budget supplémentaire |
|---|

| |
|--|
| Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 69 |
| Nombre de Conseillers ayant voté pour : 55 |
| Nombre de Conseillers ayant voté contre : 14 |
| Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0 |
| Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 20 • n'ayant pas donné pouvoir : 2 |

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 02 mai à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Bernard DURAND - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Felix MORENO - M. Dominique RAVAUULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Josiane GENEVOIS
Mme Marie ROUSSEAU
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)
M. FRIZOT (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. DUBAND (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FERRY (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme BERARD (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)
M. MICHEL (pouvoir à M. Gilles DUTREMBLE)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Gilbert COULON)
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)
Mme REYES (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. JAUNET (pouvoir à M. Pierre-Etienne GRAFFARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Roger BURTIN



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le conseil communautaire le 20 décembre 2018 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2019 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative acte les résultats de l'exercice 2018, tels qu'ils résultent du compte administratif et intègre les reports pour un montant de 751 442,86 € en dépenses et 288 000€ en recettes.

En fonctionnement, elle prévoit :

- L'affectation d'une partie l'excédent de fonctionnement pour 542 018,45 €,
- Une inscription pour, les cas échéant, des dépenses imprévues et des ajustements de crédits.

En investissement, elle intègre :

- La capitalisation d'une partie de l'excédent de fonctionnement afin de financer une partie des reports et le déficit de l'exercice antérieur.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter la décision modificative du budget assainissement, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 mai 2019
et publié, affiché ou notifié le 3 mai 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

| CHAP. | NAT. / FONCT. | DESIGNATION | DEPENSES | RECETTES |
|--|---------------|---------------------------------------|---------------------|---------------------|
| BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF | | | | |
| <u>FONCTIONNEMENT</u> | | | | |
| 002 | 002/10 | Résultat fonctionnement reporté | | 542 018,45 |
| 022 | 022/10 | Dépenses imprévues | 470 000,00 | |
| 011 | 611/23 | Contrats prestations de service | 30 000,00 | |
| 65 | 658/10 | Charges diverses de gestion courante | 30 018,45 | |
| 67 | 673/10 | Titres annulés sur exercice antérieur | 12 000,00 | |
| TOTAL FONCTIONNEMENT | | | 542 018,45 | 542 018,45 |
| <u>INVESTISSEMENT</u> | | | | |
| | | Reports | 751 442,86 | 288 000,00 |
| 001 | 001/10 | Déficit de l'exercice antérieur | 629 772,84 | |
| 10 | 1068/01/10 | Excédent de fonctionnement capitalisé | | 1 093 215,70 |
| TOTAL INVESTISSEMENT | | | 1 381 215,70 | 1 381 215,70 |